

1957

*Vingtième*

## LETTRE OUVERTE

aux Écrivains de Belgique



Equinoxe de l'automne 1957.

Mes chers Confrères,

J'ai envie de vous chanter comme Figaro : « Ah, laissez-moi respirer ! » Reprenant ma dernière missive, l'un estime qu'il ne suffit point de vider les caves. Il veut connaître les responsables de cet encavement et demande des sanctions contre « les fossoyeurs ». Il entend par là, très improprement, les cavistes. Un autre me soutient que nos académiciens destréens mijotent de se faire imprimer tout vifs aux frais de cette munificente Princesse, dont les mamelles sont plus nombreuses que celles de l'Artémis d'Ephèse. Il me suggère de dénoncer ce qu'il ose appeler « une sourde machination ». Enfin, un troisième me presse de faire le procès des directeurs de théâtre, coupables, à son avis, d'escamoter les charges d'un cahier spécialement conçu pour coucher icelles par écrit.

Malgré mon vif désir de plaire à tous mes correspondants, voire à ceux dont le silence m'est un encouragement précieux, il me faut choisir. J'écarte, tout d'abord, les directeurs de théâtre. Ce sont des magiciens et, tels quels, ils imposent le respect comme Dieu, la Justice, le Droit, et généralement tout ce que l'on ne

comprend pas. Un magicien, c'est un prestidigitateur qui se fait prendre au sérieux. Tous les directeurs de théâtre perdent de l'argent par vocation et vivent confortablement de cet état de choses. J'en ai connu un qui, de ses pertes, construisait tous les ans une nouvelle villa. Avant que d'aborder cette question, une sérieuse préparation me semble indispensable.

Je suppose que le projet des académiciens en est encore au stade des tractations obscures. L'autre soir, j'ai pensé à eux, je ne sais trop pourquoi. Une phrase de Montaigne m'avait frappé : « Mais il y devrait avoir quelque coercition des loix contre les escrivains ineptes et inutiles, comme il a contre les vagabons et faineants ». Pareille mesure, si le bénéfice en revenait à nos parangons de l'Académie, hâterait la diffusion de leurs chefs-d'œuvre, diminuerait l'effort de la Princesse et apaiserait le courroux de mon correspondant. Je me propose de me pencher sur ce problème, car tout ce qui touche à l'Académie, c'est connu, me passionne.

Ceci dit, je reviens à l'affaire des caves. On me demande donc : Qui est responsable ? Eh bien, ma parole, c'est difficile à dire, car entre le lampiste et le ministre il y a une gamme suave de gradés aux titres surréalistes. Par exemple : le rédacteur (qui ne sait pas rédiger) et le directeur (qui ne dirige rien) me font penser à la pipe qui figure sur une toile de Magritte, et qui est soulignée de cette affirmation du second degré, comme dirait Bergson : « Ceci n'est pas une pipe ».

Si la faute est passible de sanctions administratives, je n'hésite pas, c'est le lampiste. Si la Justice s'en mêle, c'est le lampiste. Eh oui, il y a des cas — fort rares — où la Justice, lancée sur le lampiste, frappe par mégarde, un mamamouchi à plumes. Mais de telles peines sont purement symboliques, et la séparation des pouvoirs permet, fort heureusement, à l'un de neutraliser l'autre et de faire d'un condamné de correctionnelle, un ministre plénipotentiaire. Ce ministre ne saurait être son huissier. À cause de la dignité, vous saisissez ? Car il faut qu'un huissier soit vierge de toute peine correctionnelle pour garder dignement la porte d'un mamamouchi, lequel échappe, par définition, à ces règles vulgaires.

Tous ceux qui sont quelque peu frottés de droit administratif vous diront que les ministres sont responsables. Un plaisantin de mes amis prétend qu'un gouvernement est une manière de société à irresponsabilité illimitée. C'est une facétie de mauvais goût. Quant à ceux qui évoquent les comptes du gouvernement de Londres ou la volatilisation de l'uranium, ce sont des agents à la solde de l'étranger. N'avons-nous pas vu un ministre se retirer poliment à cause des vilains racontars que des médisants colportaient sur lui ? Comme la femme de César, il ne pouvait être soupçonné. Mais, je m'arrête, de crainte de verser dans la politique. Je tiens à la propreté.

Etant le sommet de la pyramide hiérarchique, le ministre est donc responsable, même quand la faute a été commise dans les zones tempérées qui abritent le service des lettres. D'ailleurs, la faute est effacée, puisque les caves sont vides. De plus, la marchandise a été retrouvée intacte, emballée et ficelée, comme j'eus déjà l'honneur de vous le dire. C'est très bien. Vous connaissez peut-être l'histoire de cet arc de triomphe démoli dont les pierres, soigneusement numérotées, furent elles aussi mises en cave dans l'attente d'une nouvelle destination : Quand on s'avisa de réédifier le monument, les pierres avaient disparu. Or, vous m'accorderez qu'ils est plus facile d'emporter un bouquin qu'un arc de triomphe. Ce qui prouve que les fonctionnaires intéressés sont de grands vertueux. A moins qu'ils soient comme les demoiselles qui servent dans les pâtisseries : je me suis laissé dire qu'elles ont les gâteaux en horreur.

Tout est donc rentré dans l'ordre. Les bibliothèques servies, nos confrères désencavés peuvent rêver à des queues de lecteurs, et, j'allais ajouter de lectrices, alignées devant les guichets pour réclamer les derniers fruits de leur génie.

Et l'A.E.B. me direz-vous ? Eh, je ne l'oublie point ! L'A.E.B. est la sagesse même. Elle haït le mouvement qui déplace les lignes. Elle mange et boit en l'honneur de nos lettres, elle permet à ses membres de se faire encenser à des séances de lecture et elle

joue parfois du cor de chasse. Pour le reste, elle s'en remet à Dieu, dont les desseins sont impénétrables, et à ses délégués littéraires qui siègent à l'Académie et au service des Lettres, et auxquels elle fait très justement confiance, car, si haut placés qu'ils soient, ils n'en sont pas moins des hommes, ainsi que l'a dit mon vieil ami Montaigne :

« Si, avons nous beau monter sur des eschasses, car sur des eschasses encores faut-il marcher de nos jambes. Et au plus eslevé throne du monde, si ne sommes assis que sus nostre cul. »

ROGER AVERMAETE.